



# L'autiste de Tramelan est bien connu de la justice bernoise

**HOMICIDE** La petite commune du Jura bernois est encore sous le choc. Le week-end dernier, un jeune homme de 19 ans a blessé et tué avec une arme blanche.

C'est une soirée glaçante qui s'est déroulée à Tramelan (BE). Dans cette bourgade de 4600 âmes, une soirée familiale s'est transformée en véritable boucherie. Tout débute dans un restaurant de la place. À table, seize convives, membres de la famille Q., réunis pour la confirmation de la cadette de 15 ans. Dont le frère de la jeune fille. Approchée par «Le Matin Dimanche», la ténancière de l'établissement témoigne: «Le garçon se mettait à part comme s'il était jaloux de sa petite sœur. On voyait qu'il avait un problème mental. Il me bombardait de questions sur tout et rien. J'ai patiemment discuté avec lui car je savais, par sa maman, qu'il était autiste et placé en institution.»

Tout se déroule sans anicroche jusqu'au moment où l'adolescent de 19 ans émet un souhait: il veut aller voir les trains.

Sa mère lui rétorque qu'il est trop tard. Le jeune homme est déçu. La famille Q. quitte le restaurant vers 22 heures. Ce qui se passe ensuite glace le sang. De retour à la maison, l'adolescent s'empare d'une arme blanche. Il blesse gravement son père, sa mère et sa sœur dans la maison familiale. La police bernoise confirme seulement qu'un homme, une femme et une mineure ont été touchés et hélicoptés par la Rega. Leurs vies ne sont plus en danger. Dans le quartier, la maison a été placée sous scellés.

## Visite familiale controversée

Peu avant 1h du matin, le jeune homme prend le chemin de la gare du village. Pour une raison indéterminée à ce jour, il blesse mortellement un Genevois de 36 ans qui attend son bus de nuit pour rallier son domicile des Reussilles (BE). Peu après, l'agresseur est interpellé à Tramelan et placé en détention où il reconnaît tous les faits. En milieu de semaine, la direction de la Fondation Les Perce-Neige, aux Hauts-Geneveys (NE), dans laquelle est placé le garçon, précise qu'il souffre d'autisme et de

retard mental, qu'il est placé depuis deux ans et n'a jamais montré de signes d'agressivité jusqu'alors. Le Parquet général bernois communique qu'il était effectivement en congé d'une institution psychiatrique spécialisée dans laquelle l'avait placé la justice - le Ministère public s'occupe de lui depuis 2015. Suite à un jugement du Tribunal des mineurs pour tentatives de lésions corporelles graves, il fréquente cet établissement fermé. La justice entend maintenant éclaircir les conditions de la visite familiale octroyée pour le week-end.

À Tramelan, on est encore abasourdi. Le maire, Philippe Augsburg, décrit une «catastrophe pour tout le monde». Connaît-il la famille? «Ce sont des gens bien intégrés et discrets.» La patronne du restaurant confirme: «Ils n'étaient encore jamais venus chez moi. C'est une famille qui ne sort pas beaucoup.» Une voisine de la famille Q. est horrifiée: «Ils participent à la Fête des voisins. Ils sont dans le quartier depuis une dizaine d'années, sans histoires. Le jeune garçon, on ne le voyait que très peu.»

SÉBASTIEN JUBIN